



La Tremblade, le 14 décembre 1995

**Station de la Tremblade**

Mus du Loup, boîte postale 133, 17390 La Tremblade  
Tél. 46.36.18.41  
Fax 46.36.18.47  
Télex 632 160 F

Monsieur le Directeur Départemental  
de l'Équipement de Charente-Meritime  
Service Maritime  
CQUEL 17

N/REF : DEL/LT/DM/95-71

Objet : Eradication d'une partie du gisement naturel d'huîtres des Palles sur l'île Madame.

Comme suite à la demande urgente d'avis téléphonique de vos services au sujet de l'opération précitée, à effectuer dans les plus brefs délais par écrasement d'une partie du gisement à l'aide d'un bulldozer, nous vous confirmons que cette opération ne devrait pas occasionner de nuisances importantes au milieu marin du fait de la période de l'année à laquelle elle est effectuée. Les basses températures de l'eau de mer et la présence de crustacés limiteront en effet au maximum les risques de putréfaction qui pourraient en résulter.

Nous vous rappelons que ce type d'opération est de plus absolument indispensable à la diminution des stocks improductifs d'huîtres dans le bassin de Marennes-Oléron au bénéfice de celles qui sont en élevage.

Le Responsable du Laboratoire  
Environnement Littoral

D. MASSON

Copies : Dossier  
Chrono  
DRV/RA La Tremblade  
DEL/La Rochelle  
DEL/ Brest